



CLARIFIER les évolutions sociales
ADAPTER l'action publique



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023








L'ODAS

CLARIFIER LES ÉVOLUTIONS SOCIALES POUR ADAPTER L'ACTION PUBLIQUE

Créé en 1990 à la demande des présidents des commissions des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat, l'Odas (odas.net) est une institution dont la vocation est de construire de la connaissance partagée, utile pour l'action publique. Pour garantir sa neutralité et son indépendance par rapports aux enjeux institutionnels et politiques, cet observatoire national a choisi la forme associative.

Depuis l'origine, l'Odas observe les acteurs et institutions locales, construisant ainsi une connaissance approfondie de l'impact de la décentralisation et de ses évolutions.

L'Odas est ainsi porteur d'une ambition forte pour les collectivités locales, acteurs stratégiques de la cohésion sociale.



A cette fin, l'Odas évalue l'impact des diverses politiques sociales : enfance-famille, autonomie, insertion... Son champ d'intervention s'est progressivement élargi à toutes les politiques contribuant à la consolidation des liens sociaux. L'Odas apporte également son concours aux différents acteurs locaux et nationaux pour leur permettre d'acquérir une meilleure connaissance des publics et de leurs besoins sociaux.

Plus particulièrement, il peut accompagner ses adhérents (départements, communes, associations...) dans la construction de projets structurants et la conduite du changement. Comme par exemple l'analyse qualitative des besoins sociaux d'un territoire ; l'organisation de l'action sociale de proximité mobilisant l'ensemble des acteurs concernés ; le développement de la citoyenneté active dans une commune ; la refonte du dispositif départemental de prévention et de protection de l'enfance ; l'identification des leviers de mobilisation des retraités dans leur territoire dans une logique d'utilité sociale ; la conception d'une Maison départementale de l'autonomie ; l'évaluation de la mise en œuvre du projet stratégique d'une association...

Par ailleurs, pour encourager des dynamiques d'innovation locale adaptées, l'Odas a créé en 2006 l'Agence des pratiques et initiatives locales « Apriles » qui repère, expertise et diffuse les innovations portées par une éthique de développement social et susceptibles de produire une transformation durable de la société (odas.apriles.net). Dans cet esprit, nous avons aussi créé le Lab'AU en 2020 (odas.labau.org), un site ressource pour changer durablement le regard sur le vieillissement et le handicap et donner toute leur place dans la société aux personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Alors que les fragilités et les difficultés ne cessent d'augmenter dans notre pays, il devient de plus en plus urgent de s'attaquer aux causes et de redonner du sens au collectif, afin de retisser les solidarités de proximité et de lutter contre le sentiment de défiance. Un objectif qui ne doit pas concerner uniquement les plus fragiles, mais la société dans son ensemble, car la finalité est de soutenir le développement des liens sociaux et des repères partagés. Ainsi, depuis plus de vingt ans, l'Odas s'est engagé dans la promotion des valeurs qui rassemblent, en invitant à revitaliser la valeur républicaine de fraternité et à développer la citoyenneté (journeecitoyenne.fr ; jnfc.fr).

Sommaire

INTRODUCTION	5
1. APPROCHES TRANSVERSALES	8
I – Etude et publication : L'évolution des dépenses et des activités sociales des départements	9
II - Accompagnement : La conception et la conduite d'Assises des solidarités avec un département	9
III - Recensement et analyse de l'innovation sociale : Apriles et Lab'Au	10
III.1. Apriles	10
III.2. Lab'Au	11
IV - Publication : le rapport d'activité 2022	12
2. APPROCHES THÉMATIQUES	14
I - L'enfance et la jeunesse	15
I.1. Étude : La parentalité des personnes en situation de handicap	15
I.2. Étude : La prévention précoce dans le champ de la protection de l'enfance	16
I.3. Étude : Les dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance dans les cités éducatives	16
I.4. Accompagnement : L'évaluation participative d'une cité éducative	17
I.5. Accompagnement : La refonte du dispositif de prévention et de protection de l'enfance avec un département	17
I.6. Publication : zoom sur l'aide sociale à l'enfance	19
II - Le vieillissement	19
II.1. Étude : Le rôle des aînés dans leur territoire	20
II.2. Manifestation : « Conférence nationale sur l'habitat inclusif : Une réponse aux besoins des personnes, une opportunité pour vos territoires »	20
II.3. Accompagnement : Commission Autonomie	20
III - Le travail social	21
III.1. Accompagnement : L'avenir de l'action sociale de proximité avec un département	21
III.2. Accompagnement : L'évolution du service départemental d'action sociale	22
III.3. Accompagnement : Le déploiement de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avec un département	24
IV - La citoyenneté	25
IV.1. Accompagnement : L'engagement d'une commune dans le développement actif de la citoyenneté	25
IV.2. Accompagnement : La promotion de la Journée citoyenne	25
IV-2-1. L'animation du réseau des communes en Journée citoyenne	26
IV-2-2. Accompagnement à la mise en œuvre	26
IV.3. Accompagnement : La coordination de la Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité	27

INTRODUCTION

La finalité de l'Odas est de produire de la connaissance et de la rendre accessible pour qu'elle soit au service de l'action. Depuis 34 ans, cet observatoire a mené de nombreuses études dans le champ social et médico-social. Sa neutralité institutionnelle et politique lui permet d'entretenir la confiance des acteurs concernés et de pouvoir ainsi s'appuyer sur un large réseau d'élus et de professionnels sur toute la France, développant ainsi une pratique d'observation partagée. Cette approche et cette posture confèrent à l'Odas une expertise sur l'histoire, le sens et la mise en œuvre de la décentralisation. Dans la période actuelle, il est plus que jamais utile de rappeler combien l'observation partagée et l'évaluation sont des préalables à toute évolution.

Initialement, l'Odas a beaucoup travaillé sur les voies d'une amélioration des réponses mises en œuvre (la solidarité de droits). Mais le constat récurrent, dans ses différents travaux, du délitement des solidarités locales et de l'augmentation du nombre de personnes fragilisées l'on conduit à explorer de plus en plus le rôle de chaque institution, de chaque acteur et de chaque habitant dans la construction et l'entretien de la cohésion sociale.

Il est important de se redire que l'activité de l'Odas, dont témoigne ce rapport, est rendue possible par la confiance et la contribution de tous les acteurs locaux et nationaux impliqués ou sollicités. Ces réalisations ont aussi pu être effectuées grâce au soutien financier de tous les adhérents et aux différents concours de l'Etat, de la protection sociale, des collectivités locales, des associations et des entreprises. Sans omettre la forte implication des permanents et des conseillers de l'Odas, salariés et bénévoles, pour assurer la conduite effective et quotidienne de tous ces travaux.

Du point de vue institutionnel, l'année 2023 a été marquée par deux changements :

- D'une part le conseil d'administration du mois de février 2023 a désigné un nouveau Président. Fabian Jordan, Maire de Berrwiller et Président de la communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération et concepteur de la Journée citoyenne a été élu à l'unanimité par les administrateurs de l'Odas. Il prend la suite de Jean-Louis Sanchez, fondateur de l'Odas qui souhaitait prendre ses distances avec la gestion opérationnelle de l'institution mais avait accepté d'assurer temporairement les fonctions de Président, suite à la démission de Christophe Béchu, alors nommé ministre ;
- D'autre part, l'Odas a quitté ses locaux du boulevard Saint Germain dans le 7ème arrondissement qu'il occupait depuis 2004 pour rejoindre en juillet 2023 ses nouveaux locaux, plus petits et entièrement rénovés, 7 Square du Roule, dans le 8ème arrondissement.

Enfin, la présentation du rapport d'activités change également. La restitution de la conception et de la conduite des études, tout comme le recensement et l'analyse de l'innovation sociale ainsi que la promotion tant des recommandations de l'Odas que des expériences novatrices sont présentés selon deux approches : transversales (première partie), thématiques (seconde partie). Une présentation qui cherche à mieux refléter le projet stratégique de notre institution.



OBSERVER, FÉDÉRER, ACCOMPAGNER INNOVER, FAVORISER L'ENGAGEMENT CITOYEN

2023 en quelques chiffres



C'est aussi

- **67 départements** répondants à l'étude sur la parentalité des personnes en situation de handicap.
- **49 départements** réunis pour l'enquête annuelle sur les dépenses sociales et médico-sociales des départements.
- **7 cités éducatives** accompagnées et **500 acteurs** rencontrés sur trois ans pour l'étude sur les dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance dans les cités éducatives.
- **172 personnes** rencontrées dans le cadre de la refonte du dispositif de protection de l'enfance en Eure-et-Loir.
- **300 agents** impliqués soit 56 % des personnels sociaux et médico-sociaux dans le cadre de l'accompagnement du Calvados sur l'avenir de l'action sociale de proximité.
- **531 personnes rencontrées** (professionnels, bénévoles et parents) **dans 7 départements et une ville** pour l'étude sur la prévention précoce dans le champ de la protection de l'enfance
- ...



Fabian Jordan



Jean-Louis Sanchez

Le 15 février 2023 le Conseil d'administration a élu **Fabian Jordan** à la présidence de l'Odas. Président de Mulhouse Alsace Agglomération, Maire de Berrwiller et Président de l'Association des Maires du Haut-Rhin, il est aussi le concepteur de la Journée citoyenne dont l'Odas porte l'essaimage depuis 2015. Il succède à **Jean-Louis Sanchez** qui a fondé l'Odas en 1990. Jean-Louis Sanchez a été élu à cette occasion, Président d'honneur en charge de la citoyenneté et la Fraternité.



1

APPROCHES TRANSVERSALES

I. ÉTUDE ET PUBLICATION : L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES ACTIVITÉS SOCIALES DES DÉPARTEMENTS

L'étude relative à l'évolution des activités et des dépenses sociales et médico-sociales des départements, réalisée chaque année, est menée dans le cadre de la commission « clignotants départementaux » (CLIDEP), constituée notamment de représentants de 49 départements de la France Métropolitaine. Elle est animée depuis l'origine par la Directrice scientifique de notre institution, et est appuyée par quatre conseillers de l'Odas. La Banque Postale, partenaire de cette étude depuis de nombreuses années, apporte sa contribution sur l'évolution des recettes des départements.

En 2023, l'étude portait sur l'exercice 2022. La publication des résultats a été présentée à la presse le 27 juin 2023, sous le titre « L'arbre qui cache la forêt ». En effet, les dépenses sociales et médico-sociales des départements ont augmenté moins rapidement que l'inflation. Mais ce résultat est la conséquence de mouvements très contrastés, entre la baisse des dépenses pour l'allocation de revenu de solidarité active (RSA) et la hausse des dépenses dans trois domaines : la protection de l'enfance, le soutien aux personnes en situation de handicap et le personnel départemental. Plus globalement, l'évolution de l'ensemble des recettes de fonctionnement est moins rapide que celle des dépenses de fonctionnement.

Les résultats de cette enquête et l'observation continue de l'activité des départements témoignent à nouveau de la prégnance croissante de la réparation au détriment de la prévention. Seul, l'engagement dans une logique de prévention globale qui vise à agir sur l'environnement en accompagnant les personnes et en soutenant le développement des solidarités de proximité est susceptible d'inverser cette tendance¹. Et cette voie peut aussi permettre d'engager la société civile dans un soutien à la transformation de l'offre de service en la projetant davantage vers l'accompagnement et moins vers la prise en charge. Ce qui ne sera possible qu'avec un radical assouplissement des normes et de leurs applications.



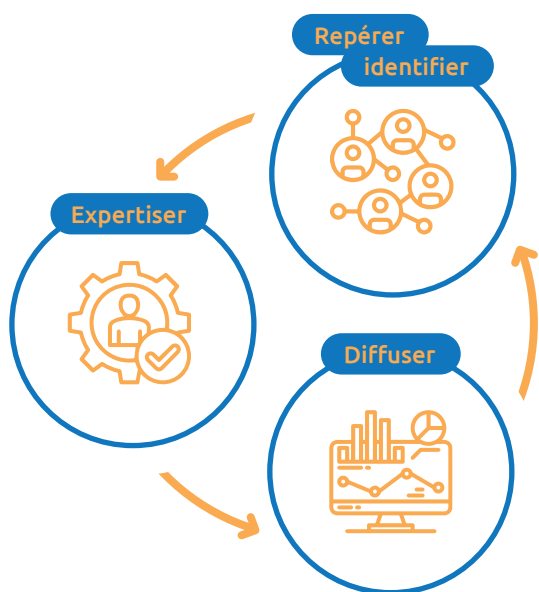
1. Voir notamment le manifeste de l'Odas publié en février 2022.

II. ACCOMPAGNEMENT : LA CONCEPTION ET LA CONDUITE D'ASSISES DES SOLIDARITÉS AVEC UN DÉPARTEMENT

En organisant des Assises des solidarités, le département de l'Eure s'est engagé dans une démarche de réflexion collective sur les priorités à donner au sein de l'action sociale et sur les leviers à actionner pour y parvenir. L'ambition était de solliciter non seulement l'ensemble des acteurs directement concernés, mais également les différents services extérieurs de l'Etat, les communes, les intercommunalités, des habitants... Ces Assises ont réuni toutes les institutions, associations et acteurs qui contribuent de près ou de loin à soutenir des solidarités, qu'elles soient de droit ou d'implication.

Lancée officiellement le 4 mars 2022, les assises des solidarités du département ont été clôturées un an après, le 17 mars 2023, à Evreux. Entre-temps, elles ont été ponctuées de quatre journées thématiques organisées dans différentes communes du département, et une multitude d'ateliers, de rencontres « hors les murs », de forums citoyens... L'Odas a été associé dès la conception de cette démarche, et l'a accompagné dans la production de contenus (en particulier des portraits sociaux globaux et thématiques) et a contribué à la conduite des journées plénières comme thématiques.

III. RECENSEMENT ET ANALYSE DE L'INNOVATION SOCIALE : APRILES ET LAB'AU



Pour entretenir et renforcer les dynamiques d'innovation locale l'Odas a créé en 2006 l'Agence des pratiques et initiatives locales « Apriles » qui recense, expertise et diffuse les innovations les plus prometteuses en matière de transformation sociale et de développement social (odas.apriles.net) ainsi que, en 2020, le Lab'AU (odas.labau.org), un autre site internet ressource pour changer durablement le regard sur le vieillissement et le handicap et donner toute leur place dans la société aux personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Au-delà des entretiens avec les porteurs de projets, leurs partenaires et les bénéficiaires, les expertises d'Apriles et du Lab'AU sont également l'occasion de mises en lien entre porteurs, de partage d'expériences et de promotion d'une culture de l'innovation chère à l'Odas.

III.1. Apriles

Créée par l'Odas en 2006 et intégrée à son équipe, Apriles a pour rôle de promouvoir une culture de l'innovation sociale en identifiant, en expertisant et en faisant connaître un ensemble d'initiatives inspirantes, porteuses d'une démarche de développement social, et susceptibles d'être reproduites à plus grande échelle. Ces initiatives doivent répondre à une quinzaine de critères, dans une approche de l'innovation qui ne se limite pas aux aspects techniques ou technologiques, mais qui tient aussi compte de l'ingénierie de projets, des méthodologies employées, d'approches plus transversales dans la mise en œuvre des politiques et des dynamiques de partenariats générées.

Apriles a ainsi repéré et expertisé depuis sa création plus de 400 actions. Accessibles à tous via le site internet odas.apriles.net, les fiches Apriles sont d'abord consultées par un vaste panel d'acteurs de l'action sociale et de l'économie sociale et solidaire qui va du cadre dirigeant jusqu'au travailleur social. Les universitaires, les médias, les élus et les étudiants constituent l'autre volet des visiteurs.

En 2023, 21 800 visiteurs (+ 13 %) se sont connectés sur le site Apriles pour plus de 30 600 pages vues (+ 5,5 %). Six nouvelles fiches ont été publiées. Au 31 décembre, Apriles comptait ainsi 409 actions librement consultables sur son site internet odas.apriles.net, ainsi que 72 portraits d'acteurs. Les actions publiées concernent les différents champs d'intervention des acteurs sociaux, sous l'angle du développement social. Certaines fiches Apriles, traitant du thème de l'autonomie (personnes âgées, personnes en situation de handicap) sont également publiées sur le site du Lab'AU de l'Odas (17 fiches Apriles sur les 58 que comptait le site Lab'AU au 31 décembre 2023).



Apriles continue à être présent sur les réseaux sociaux à travers son compte @AgenceApriles sur X (anciennement Twitter) et à travers les comptes X et Linked'In de l'Odas. Ses posts sont suivis et régulièrement relayés.

Apriles est également régulièrement cité dans la presse d'abord, comme dans certaines éditions des Actualités Sociales Hebdomadaires (ASH), de Média Social et du Journal des acteurs sociaux (JAS). Dans certaines newsletters ensuite, comme la lettre d'information documentaire « Solidarité, cohé-

sion sociale, enfance » du Centre national de formation de la fonction publique territoriale (CNFPT).

Apriles est également un outil pédagogique à destination des futurs travailleurs sociaux et décideurs. Plusieurs ouvrages utilisent les fiches Apriles comme supports, comme le manuel « Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales » des éditions Nathan, plusieurs ouvrages des éditions Foucher – « Mise en œuvre des politiques sociales » et « Institutions et acteurs de l'action sociale et de la santé » - ainsi qu'un ouvrage des éditions Eslevier Masson en direction des terminales. Le CNFPT utilise également le contenu du site dans le cadre de l'organisation de ses concours. Par ailleurs, plusieurs lycées, établissements universitaires et de formation, comme le lycée Valentine Labbé (59), l'Université Bretagne-Sud ou le Centre national d'enseignement à distance (CNED) de Grenoble, utilisent les fiches Apriles dans le cadre de leurs cours et de leurs examens.



2023

12 000
visiteurs

18 900
pages visionnées

10
portraits d'acteurs

57
Initiatives expertisées

10 expertises ont été publiées sur le site internet Labau.org à l'occasion de la Semaine Bleue qui se tenait du 2 au 8 octobre. A cette occasion, ces projets innovants favorisant le lien social et la lutte contre l'isolement des personnes âgées ont été largement mis en avant (mailing, sites internet de l'Odas, post sur les réseaux sociaux, communiqué de presse...).

III.2. Lab'AU

En 2020, l'Odas a lancé le Lab'AU, avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), afin d'appréhender les innovations dans les domaines du vieillissement et du handicap. Trois ans plus tard, le Lab'AU (odas.labau.org) est devenu un site ressource pour changer durablement le regard sur le vieillissement et le handicap et donner toute leur place dans la société aux personnes âgées et en situation de handicap.

Fin 2023, le Lab'AU proposait 10 fiches expertises supplémentaires, soit un total de 57 fiches, dont 17 également répertoriées sur Apriles ; ainsi que dix portraits d'acteurs. Sur l'année le site Lab'AU a reçu plus de 12 000 visiteurs (+ 20 % par rapport à l'année précédente) qui ont consulté près de 18 900 pages (+ 4 %).

Dans le cadre de la nouvelle convention de partenariat avec la CNSA convenue en 2022, pour trois ans, l'Odas a lancé un appel à contribution largement relayé par les réseaux de l'Odas et de la CNSA auprès des acteurs des territoires pour sélectionner des initiatives contribuant à « lutter contre l'isolement des personnes âgées ». 172 dossiers ont ainsi été remontés, dont 15 ont été retenus après analyse, en concertation avec la CNSA. Les expertises de 14 dispositifs sélectionnés ont été réalisées en 2023.



2023

409
initiatives expertisées

72
portraits d'acteurs

21 800
visiteurs

30 600
pages vues

**Fini les sorties,
Fini la vie intime,
Fini l'utilité sociale...**

**Vous trouvez normal
qu'en vieillissant la vie
s'arrête ?**

NOUS, NON !



IV. PUBLICATION : LE RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Comme c'est le cas depuis le rapport d'activité 2019, le rapport d'activité 2022 a fait l'objet d'une mise en page et d'une impression en juillet 2023 avec une très large diffusion.

L'ODAS ET SES ADHÉRENTS

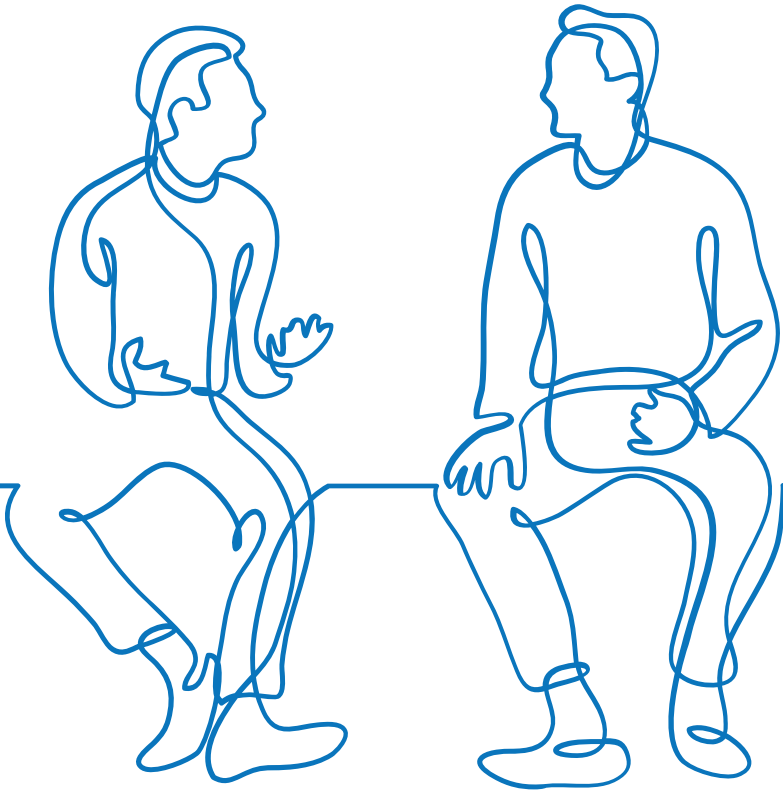
L'Odas compte 150 adhérents. Au-delà de leur contribution aux instances de l'association, conseil d'administration et assemblée générale, les adhérents sont régulièrement sollicités pour contribuer aux études. A l'inverse, l'Odas est aussi sollicité sur diverses questions relatives à l'organisation et à la mise en œuvre des politiques.

Dans cette perspective, la construction de connaissance partagée emprunte des chemins très variés. Par exemple, en 2023, l'Odas a souhaité mieux appréhender les effets de la mise en place de la Métropole Grand Lyon en rencontrant sur place des responsables administratifs de cette nouvelle collectivité puis des responsables administratifs du Département du Rhône.

Cela peut aussi prendre la forme d'une intervention dans une manifestation, comme la participation à la table ronde sur « développement social territorial » à la journée nationale annuelle « métiers » de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole. Ou encore la contribution à la préparation et à l'animation des Assises départementales du travail social du Département de Vaucluse.

Enfin l'Odas accompagne les adhérents qui le souhaitent. Cela peut prendre la forme d'une démarche ponctuelle, récurrente ou pas. C'est ainsi qu'il est associé aux deux séances annuelles du « Conseil du Bien vivre ensemble » de la ville d'Antony, une instance rassemblant les responsables d'associations et des représentants des différents cultes, dont la vocation est de favoriser l'interconnaissance, d'analyser, de partager et de proposer. Ou enfin, en contribuant à l'animation du Forum des initiatives citoyennes de la ville de Roubaix. Cet accompagnement est également envisageable sur des durées plus importantes, comme en témoigne des chapitres de ce rapport d'activités.

L'Odas
compte 150
organisations
adhérentes.





2 APPROCHES THÉMATIQUES

Sera examinée l'activité de l'Odas en reprenant les axes de son projet stratégique : l'enfance et la jeunesse (I), le vieillissement (II), le travail social (III), la citoyenneté (IV).

I. L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

L'observation des enfants en danger ou en risque de danger a permis à l'Odas d'établir à la fin des années 1990 une corrélation avec l'isolement des parents. Plus récemment, une étude réalisée avec une CAF a montré que cet isolement, plus prégnant parmi les parents seuls, atteignait aussi désormais les parents en couple dans une proportion non négligeable. L'isolement étant un facteur d'aggravation des difficultés des parents, des parents, il est donc essentiel, pour l'Odas, de sortir l'éducation de la sphère exclusivement privée et d'introduire des logiques plus coopératives avec les parents et l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs concernés, en suscitant des dynamiques de prévention précoce. C'est la vision qui guide l'Odas dans ses travaux sur le sujet.

I.1. Étude : La parentalité des personnes en situation de handicap

Depuis le 1er janvier 2021, le bénéfice de la prestation de compensation du handicap (PCH) est ouvert aux besoins liés à l'exercice de la parentalité. Une aide forfaitaire peut ainsi être versée aux parents éligibles à la PCH, à condition que leur enfant soit âgé de moins de sept ans. Dans le cadre du partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), l'Odas a mené une étude pour observer l'utilisation de ce « forfait parentalité », tout en portant une attention particulière au soutien à la parentalité dont les parents en situation de handicap peuvent disposer et de son adéquation à leurs besoins.

Une enquête par questionnaire (67 départements répondants) a été réalisée fin 2022, puis une enquête de terrain en 2023 dans cinq départements volontaires : l'Ain, le Gard, le Rhône, le Pas-de-Calais et le Vaucluse. De plus, 47 questionnaires de partenaires et 103 de bénéficiaires ont été recueillis et 95 acteurs dont 20 bénéficiaires ont été rencontrés.

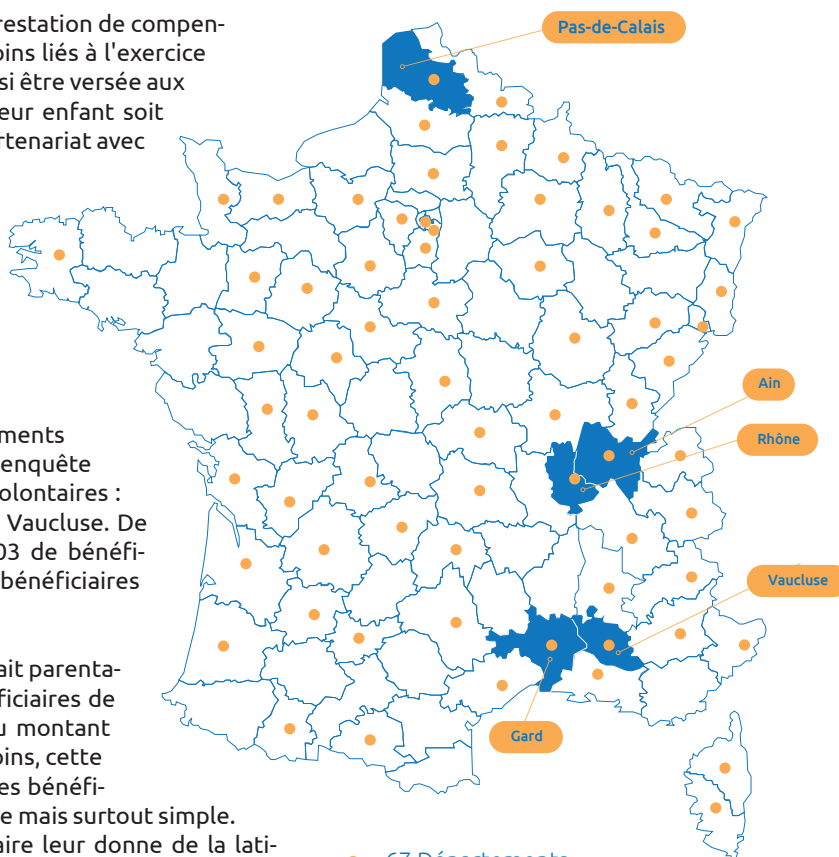
Il ressort que la mise en application de ce forfait parentalité, qui concernerait environ 1,5 % des bénéficiaires de la PCH, interroge autant par l'importance du montant mensuel versé que par ses modalités. Néanmoins, cette étude a permis de constater la satisfaction des bénéficiaires à propos de cette prestation, généreuse mais surtout simple. L'autonomie permise par la modalité forfaitaire leur donne de la latitude et de la légitimité pour organiser leur vie de famille au plus près de leurs valeurs et de leurs besoins. Cependant, la difficulté à disposer d'une offre de service adaptée et disponible, eu égard à la très grande diversité des handicaps, tant par son origine - de naissance, maladie ou accident - que par ses effets, a été relevée.

■ On se sent inquiet parfois en tant que parent, quand on se rend compte de ce que l'on ne peut pas faire avec ses enfants. »

— Père, en situation de surdit , de deux enfants (31 ans et sept mois).

Cette aide, qui relève de la responsabilité du département, doit aussi  tre appréhendée pour son impact non seulement dans le champ du soutien au handicap mais également dans celui du soutien à l'enfance et de la famille. Il s'agit d'un véritable outil en mati re de prévention précoce, dont l'Odas a pu vérifier qu'il n'était pas assez connu des acteurs du soutien à la famille et à l'enfance.

Le rapport portant sur cette étude a été achevé à la fin de l'année 2023 et fera l'objet d'une publication par l'Odas en 2024.



● 67 Départements ayant répondu à l'enquête

■ 5 départements ayant accueilli une enquête de terrain



WEBINAIRE "PARENTS EN SITUATION DE HANDICAP, QUELLES AIDES ?"

Dans le cadre de l'étude sur le forfait parentalité, le Centre Ressource Intimagir Bretagne a organisé le 18 octobre, en partenariat avec l'Odas, un webinaire sur le thème : « Parents en situation de handicap, quelles aides ? ». Ce webinaire était ouvert à tous, et s'adressait plus particulièrement aux travailleurs sociaux, aux parents ou futurs parents en situation de handicap, ainsi qu'aux structures de soutien et d'accompagnement à la parentalité. Il a réuni 120 participants de la région Bretagne.

I-2. Étude : La prévention précoce dans le champ de la protection de l'enfance

Les travaux de la recherche-action « soutien éducatif et protection de l'enfance » se sont achevés en 2023. Initiée en 2019, impactée par la crise sanitaire, cette recherche menée avec une ville et sept départements a permis de mieux comprendre les mécanismes à l'œuvre en matière de prévention et de mettre en place des actions concrètes afin de répondre aux problématiques constatées :

- Une prévention dont la définition n'est pas partagée par tous les acteurs intervenant dans le champ de la protection de l'enfance et un dispositif favorisant dans les faits plutôt les réponses de placement que la prévention ;
- Des coopérations éducatives souvent compliquées, en particulier avec l'Éducation nationale ;
- Une collaboration très imparfaite avec les parents, premiers responsables de la protection de leur enfant...

➤ **531 personnes** rencontrées (professionnels, bénévoles et parents) dans **7 départements** et une ville pour les différents états des lieux depuis 2019.

➤ **Plusieurs dizaines** d'élus mobilisés pour les restitutions des travaux.

■ *Il n'y a pas de manuel, il n'y a pas de parent parfait. Donc si vous dans votre rôle vous ne nous aidez pas dans notre quotidien, nous on y arrivera pas. »*

— *Un parent s'adressant aux professionnels.*

Les actions mises en place par les territoires impliqués ont pu être évaluées en 2023 et la phase de bilan menée dans la majorité des collectivités impliquées.

La publication d'un rapport sur les constats et les leviers envisageables pour développer la prévention précoce, identifiées notamment avec cette recherche et celle très similaire dans ses objectifs et sa méthode menée avec des cités éducatives (voir infra) est prévue en 2024.

Ce travail ayant été remarqué par le Commissaire à la prévention et la lutte contre la pauvreté de la région

Occitanie, une journée d'étude régionale portant sur la prévention en protection de l'enfance organisée à Toulouse en janvier 2024 a fait l'objet d'une longue préparation avec le département de Haute-Garonne au cours de l'année 2023.

I-3. Étude : Les dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance dans les cités éducatives

En 2023, la recherche-action « *Dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance* » a pu se poursuivre auprès des cités éducatives suivantes : Allonnes, Roubaix, Port-de-Bouc et Epinay-sur-Seine. Ainsi, en s'appuyant sur l'état des lieux partagé et la coopération entre acteurs locaux qui a pu être initiée à l'occasion des trois étapes précédentes, l'Odas a animé des ateliers au sein de chaque cité éducative visant à identifier et à mettre en œuvre tout ce qui peut contribuer concrètement à renforcer les coopérations entre les acteurs concernés par l'éducation ainsi que les actions à visée préventive.

Les ateliers ont permis d'identifier un certain nombre d'actions à conduire autour des axes suivants : la communication entre acteurs et usagers, le travail transversal entre professionnels et l'implication des familles.

En effet, au sein de toutes les cités éducatives participantes, les ateliers ont permis de réfléchir à des actions autour de la communication entre acteurs de l'éducation afin d'encourager la participation des citoyens dans les processus de prise de décision. Par ailleurs, les acteurs des cités éducatives ont mis l'accent sur le besoin de mieux se coordonner pour accompagner les familles dans les quartiers. En ce sens, les ateliers ont permis de réfléchir à des actions autour de la formation des professionnels et de l'aller-vers.

Sur trois ans :
➤ 7 cités éducatives accompagnées ;
➤ 80 jours de déplacements sur site ;
➤ 500 acteurs rencontrés (familles, professionnels, élus, bénévoles).

Enfin, pour favoriser un environnement éducatif efficient et bienveillant, il a semblé essentiel de mettre en place des actions au sein des cités éducatives pour renforcer l'implication des familles et améliorer les relations avec les professionnels de l'éducation. Les familles jouant un rôle crucial dans le développement et l'éducation de leurs enfants, une collaboration étroite entre l'école, les autres institutions et les familles au sens large (au-delà des seuls parents) peut grandement bénéficier à la réus-

site scolaire et au bien-être des principaux concernés. En encourageant la participation active des parents dans la vie scolaire, en organisant des rencontres régulières, des ateliers et des événements, les cités éducatives peuvent donc créer un sentiment d'appartenance et renforcer les liens entre l'ensemble des acteurs.

Au total, la recherche-action aura permis de rencontrer et d'interroger plus de 500 acteurs (familles, professionnels, élus, bénévoles) sur trois ans au sein des communes participantes, permettant de recueillir de nombreux témoignages et d'identifier des leviers favorisant la co-construction de solutions dans le champ de la prévention, objet du rapport sur le sujet (voir supra).

I-4. Accompagnement : L'évaluation participative d'une cité éducative

L'Odas a été sollicité par la cité éducative de Vitrolles pour évaluer à la fois l'impact du label sur les partenariats et l'impact de deux actions majeures de la démarche pour les enfants, les parents et les acteurs concernés, à savoir :

- « *La semaine moins d'écran* »
- « *Camplus* »

Début 2023, des entretiens ont été menés avec des représentants des trois institutions pilotant la cité éducative - la commune, l'Éducation nationale et la préfecture (couramment appelé la troïka) - et les porteurs des deux actions. En outre, un questionnaire a été construit afin d'évaluer l'action « *Semaine moins d'écran* ».

En fin d'année, l'Odas a animé quatre groupes d'acteurs de 2h30 chacun en s'appuyant sur une grille d'analyse afin de réaliser une évaluation participative de l'impact du label sur les partenariats et de l'action « *Camplus* ». Plus de 60 personnes ont été interrogées comprenant des familles (parents et enfants), des professionnels de terrain (toutes institutions confondues) et des élus.

A la suite de ces rencontres, un rapport d'évaluation a été transmis aux référents de la cité éducative.

▮▮ *Les parents et enfants doivent être scénaristes de la cité éducative et plus largement de l'éducation.* »

— *Professeur des écoles d'une cité éducative.*



Début 2023 l'Odas a réalisé un état des lieux en menant les travaux suivants :

- Entretiens individuels ou collectifs, 172 personnes rencontrées : professionnels et élus du département, enfants et parents concernés, partenaires, institutions ;
- Analyse de documents institutionnels et analyse territoriale ;
- Étude de dossiers d'enfants, choisis de manière aléatoire.

I-5. Accompagnement : La refonte du dispositif de prévention et de protection de l'enfance avec un département

Fin 2022 le département de l'Eure-et-Loir, qui souhaitait repenser son dispositif de prévention et de protection de l'enfance, a fait appel à l'Odas pour l'accompagner sur les évolutions du dispositif, la refonte de l'organisation, l'adaptation des pratiques et la finalisation du schéma enfance famille.

Ce travail s'est déroulé lors de journées à Chartres, en particulier pour les animations de groupes, avec également des déplacements à Dreux et Nogent-le-Rotrou, et lors de réunions et d'entretiens en visio. La restitution de l'état des lieux et la discussion avec les professionnels ont été menés à la fin du printemps, pour se poursuivre par le choix des priorités à travailler et de la méthodologie, ce qui a permis de proposer au bureau du conseil départemental un plan d'action à la toute fin de l'été.

Pour commencer, le travail s'est concentré, toujours de manière participative, sur la définition et la mise en œuvre de la référence éducative. L'enjeu étant de mieux accompagner enfants et parents en tenant compte de leurs besoins. La totalité des cadres et 31 travailleurs médico-sociaux participent aux travaux, ainsi que des parents et des

enfants concernés. De plus, le sujet de la continuité des services s'est invité dans la démarche et a également été traité de manière participative. Ces travaux étaient toujours en cours en fin d'année.

En parallèle et en cohérence avec ce travail, le nouveau schéma enfance – famille a été adopté par l'assemblée départementale en juin 2023.

MANIFESTATION : LES ASSISES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La XVIème édition des assises de la protection de l'enfance était organisée à Nantes sur le thème « Les 1 000 premiers jours – Mieux prévenir, mieux protéger ». Au programme : ce qui se joue chez l'enfant entre 0 et 3 ans ; comment mieux soutenir la parentalité à l'arrivée d'un enfant ? Comment mieux accompagner les tout-petits en danger ou en risque de danger.

Comme chaque année, l'Odas a contribué à la conception du programme et à l'animation des séances plénières. L'équipe a par ailleurs réalisé et présenté une synthèse de la connaissance de la situation des jeunes enfants et de leurs parents. Un exposé mettant en relief une altération des réponses apportées à des jeunes enfants dont la santé, en particulier psychique, inquiète les chercheurs et qui a permis de partager les constats récents et de réfléchir ensuite collectivement aux réponses déjà en place et aux améliorations devant permettre de mieux répondre aux problématiques posées.

L'Odas a également animé un atelier portant sur le soutien précoce à la parentalité, lequel a permis d'approfondir les solutions expérimentées dans différents territoires afin de favoriser le méta-besoin de sécurité des enfants.



I-6. Publication : zoom sur l'aide sociale à l'enfance

A l'occasion des 92^{èmes} Assises des départements, La Banque Postale, dans le cadre de son partenariat avec Départements de France, a présenté l'édition 2023 de son étude « Regard financier sur les départements ». Cette année, le zoom de cette étude portait sur un sujet brûlant, « l'aide sociale à l'enfance », co-écrit par La Banque Postale, pour l'aspect financier, et par l'Odas pour l'aspect qualitatif.

C'est surtout sur les enfants accueillis qu'a porté la contribution de notre institution, en augmentation constante depuis le début des années 2000 et représentant près de 80 % de la dépense de l'aide sociale à l'enfance.

A été abordé synthétiquement le nombre d'enfants accueillis - mineurs/majeurs et la part des mineurs non accompagnés (MNA) - et leurs évolutions respectives, la structure par âge, la part croissante des décisions judiciaires, l'évolution de la part des types d'accueil, les parcours des enfants et la part des enfants en situation de handicap...

▲▲ *Seule une approche globale de la prévention est à même de lutter contre l'affaiblissement des liens sociaux qui provoque de l'isolement et qui est source de danger pour les enfants. »*

Enfin, plusieurs pistes de solution à la main des départements ont été suggérées, pour tenter de faire face à la pression très forte à laquelle ils sont confrontés depuis deux ans. Une occasion de redire que « seule une approche globale de la prévention est à même de lutter contre l'affaiblissement des liens sociaux qui provoque de l'isolement et qui est source de danger pour les enfants ».

Ce travail a fait l'objet d'une présentation lors de la journée thématique « Articulation court terme / long terme : quelle équation ? » du club des directeurs financiers des Départements de La Banque Postale.



II. LE VIEILLISSEMENT

La crise sanitaire que nous avons traversé a mis en exergue la vision sanitaire et principalement protectrice portée sur les aînés. La retraite, pourtant période aux potentiels multiples, allongée par l'amélioration de l'espérance de vie, est encore bien souvent vécue comme une mise à l'écart sociale dévalorisante, souvent associée à la perte d'autonomie.

Il convient de saluer l'attention au « bien-vieillir » et à la prévention de la perte d'autonomie qui s'est progressivement développée au niveau international, national et local. Mais pour l'Odas il est nécessaire d'aller au-delà et de voir les enjeux de l'avancée en âge comme de nouvelles possibilités. Fort de son expertise sur le terrain, notre association plaide pour un autre regard sur le vieillissement : qui valorise le passage à la retraite comme un temps libéré au service du collectif ; qui considère l'interdépendance entre personnes d'origines, d'âges, de cultures différents comme une source de richesse ; et qui encourage la capacité à agir et l'utilité sociale des personnes, quel que soit leur âge, comme rempart collectif contre l'isolement et la perte d'autonomie. Il faut donc inverser notre regard : il ne s'agit pas de faire pour les personnes âgées mais de considérer avec les aînés ce qu'ils veulent et peuvent faire au sein de nos territoires de vie. C'est la vision qui guide l'Odas dans ses travaux sur le sujet.

II-1. Étude : Le rôle des aînés dans leur territoire

Cette recherche-action avait commencé à être abordée avec trois communes et un département, mais la crise sanitaire nous avait contraint de la suspendre. Mais ce sujet majeur pour l'avenir de notre pays nécessite de reprendre ce travail.

« Depuis que je suis à la retraite, je n'existe plus dans le regard des autres. »

— Une jeune retraitée de Saint-Jean-de-Maurienne.

En effet, deux questions de recherche fondamentales sont à traiter : Comment faire de la retraite une chance aussi bien individuelle que collective ? Quels leviers pour favoriser l'engagement et l'inclusion des aînés ?

A cette fin, trois objectifs sont poursuivis :

- Rechercher des leviers susceptibles d'associer le plus grand nombre d'aînés à des démarches de revitalisation des liens sociaux et de développement local, contribuant à bâtir une nouvelle offre de bénévolat et de participation citoyenne ;

- Rechercher de nouveaux modes de coopération entre les communes, les départements, les organismes de protection sociale, les divers services de

l'Etat impliqués sur le terrain, les associations et les habitants ;

- Dégager de ces diverses actions des préconisations stratégiques et opérationnelles pouvant intéresser tous les autres territoires.

De nombreux contacts ont été conduits en 2023 pour préciser les orientations de cette recherche-action et pour identifier des territoires. Deux conventions avec l'Agence nationale de cohésion des territoires ont été signées en fin d'année 2023.



II-2. Manifestation : « Conférence nationale sur l'habitat inclusif : Une réponse aux besoins des personnes, une opportunité pour vos territoires »

Le 12 juin 2023, l'Odas organisait une conférence nationale sur le thème « Habitat inclusif : une réponse aux besoins des personnes, une opportunité pour vos territoires » au Palais du Luxembourg. L'Odas a en effet acquis une forte expertise sur le sujet à travers les travaux du Lab'AU (Appel à contribution et expertise habitat inclusif – 2019/2020). Un événement auquel ont participé 150 personnes en présentiel et 650 personnes en webinaire. Cette conférence était organisée en collaboration avec la Caisse des Dépôts, et en partenariat avec la CNSA, La Banque Postale et le Journal des Acteurs Sociaux. Le « replay » de cet événement est disponible sur le site internet de l'Odas.

II-3. Accompagnement : Commission Autonomie

La commission Autonomie rassemble des représentants de l'État, de départements, de communes ou d'intercommunalités, de fédérations du secteur médico-social, de la protection sociale, d'associations.... Cette commission a été réunie à deux reprises en 2023, en présentiel et avec un accès en visioconférence. Chacune de ces séances permet d'informer de l'avancée des travaux de l'Odas sur le champ de l'autonomie et de mettre en débat les constats et les éventuelles préconisations qui en découlent. C'est également l'occasion d'une présentation et d'une discussion sur un sujet ou un dispositif spécifique auprès de représentants de structures différentes (État, Conseil départementaux, communes) :

- **02 février** : présentation par Madame Thi Tran du dispositif la caravane solidaire (CD92) qui porte les services départementaux au plus près des habitants ;

- **07 juillet** : documentaire « Transformons l'aide à domicile » (45mn), réalisé par Clément Dechamps qui a suivi pendant un an quatre structures accompagnées par le collectif l'Humain d'Abord, dans leur évolution vers un fonctionnement en équipes autonomes, inspiré de la méthode Buurtzorg.

VISITE D'EXPERTISE DU VILLAGE LANDAIS ALZEIHMER

Trois ans après son ouverture, le Village Landais Alzheimer restituait ses premiers enseignements issus de la pratique et de la recherche lors d'une table-ronde organisée en décembre 2023.

L'Odas a participé à ces échanges puis a visité les espaces. Le village regroupe seize maisonnées réparties en quatre quartiers sur un terrain de cinq hectares où vivent et circulent librement 120 villageois, atteints de la maladie d'Alzheimer ou pathologie associée, sans critère d'âge. Une centaine de personnels et autant de bénévoles sont présents. Ces derniers animent des activités et des espaces partagés au sein du village : épicerie, brasserie...

Ainsi, cet établissement est un lieu de vie qui rompt avec le modèle actuel en plaçant le lien social au cœur du projet et en défendant la prise de risque et une approche non-médicalisée afin que l'autonomie et le rythme du villageois soient respectés.

Une fiche d'expertise détaillant le projet sera publiée sur les sites internet Apriles et Lab'AU en 2024.

III. LE TRAVAIL SOCIAL

Pour porter les orientations de l'Odas concernant l'enfance et la jeunesse ainsi que le vieillissement, le travail social pourrait avoir un rôle essentiel. Or, l'observation constante de l'activité des professionnels, notamment des départements, témoigne d'une prégnance croissante des dispositifs et des normes depuis plus de vingt ans. Une évolution qui impose au travail social une pratique davantage gestionnaire au détriment de la prévention. C'est probablement l'une des raisons de la perte d'attractivité de ces métiers. Pour l'Odas, l'engagement du travail social dans une logique de prévention globale qui vise à agir sur l'environnement en accompagnant les personnes et en soutenant le développement des solidarités de proximité est susceptible d'inverser cette tendance. Surtout, elle est essentielle pour s'attaquer aux causes et contenir le poids des politiques réparatrices. C'est la vision qui guide l'Odas dans ses travaux sur le sujet.

III-1. Accompagnement : L'avenir de l'action sociale de proximité avec un département

Pour adapter sa réponse aux évolutions sociales, le département du Calvados a souhaité repenser le travail social et médico-social avec les professionnels : impact sur les organisations et les relations entre les services et avec les partenaires. Il s'agissait aussi de soutenir une évolution des pratiques en prenant en compte des orientations fortes : aller vers, agir avec, pouvoir d'agir, construire ensemble, garantir à l'usager la proximité des services...

A cette fin, la recherche-action « Cap Solidarité » engagée avec le département en octobre 2022 s'est poursuivie tout au long de l'année 2023. Un travail marqué par l'implication de plus de 300 agents représentant environ 56 % des personnels sociaux et médico-sociaux affectés dans les services déconcentrés du département, pour garantir la co-construction des transformations à venir.

300 agents
impliqués soit 56 %
des personnels
sociaux et médico-
sociaux.

Les instances
paritaires ont
approuvé le
nouveau projet
d'organigramme
issue des travaux à la
majorité, un syndicat
s'étant abstenu.



Les professionnels ont été réunis toutes les six semaines en groupes de travail pour des sessions thématiques de deux jours, complétés par des productions et échanges intermédiaires en visioconférence. Cette méthode de travail a permis le cheminement progressif et structuré pour envisager la mise en place d'une nouvelle organisation territoriale dont l'enjeu est l'exercice de la compétence médico-sociale au plus près des habitants.

▮▮ *L'aller vers, le pouvoir d'agir, la prévention, la citoyenneté ont réuni un consensus fort qui a permis de questionner les pratiques professionnelles et les modalités d'intervention. »*

Le décloisonnement des services, l'approche globale, la continuité de parcours, les fiches métiers sont autant de sujets dont le traitement a constitué un préalable pour construire un scénario cible de la nouvelle organisation à mettre en œuvre sur chacun des cinq nouveaux territoires d'action sociale.

Outre les étapes de présentation dans les instances paritaires et de validation de cette organisation cible, la fin de l'année 2023 a été principalement consacrée à la volumétrie des ressources humaines pour une répartition territoriale qui compte 25 maisons départementales des solidarités au sein des cinq territoires nommés délégations territoriales.

Les perspectives de cette démarche pour 2024 porteront sur la participation de l'Odas à la réalisation d'un guide du travail médico-social pour les professionnels du département et à l'accompagnement méthodologique pour la réalisation de projets de service et de territoire.

III-2. Accompagnement : L'évolution du service départemental d'action sociale

La recherche-action engagée avec le département du Val-de-Marne consistait à associer les professionnels à la réflexion collective sur l'évolution du travail social dans le cadre du projet « *Espaces Départementaux des solidarités (EDS) 2024* ». L'objectif était de dégager des consensus et d'approfondir la compréhension des enjeux majeurs sur « *les missions de la polyvalence de demain* ».

Cette démarche a été engagée en mars 2023, par une réunion rassemblant le matin l'ensemble des professionnels sociaux et administratifs concernés, et présidée par l' élu, vice-président du département en charge de ce secteur. L'après-midi a été consacré à travailler avec tous les cadres pour identifier ce dont ils avaient besoin pour porter cette démarche.

Dans ce cadre-là, l'Odas a contribué à concevoir la démarche et à animer des groupes de travail représentatifs des différents EDS et métiers pour réinterroger les missions prioritaires du travail social (en tenant compte de la décision de l'exécutif d'extérioriser le suivi des bénéficiaires du RSA).



Ce travail, qui a réuni plus de 100 professionnels, a permis de repérer et valider collectivement les 10 missions principales suivantes : accueil de la demande sociale, accès aux droits, accompagnement social ; prévention ; protection de l'enfance ; protection des adultes vulnérables ; violences conjugales et intrafamiliales ; soutien économique et budgétaire ; travail partenarial ; accueil des stagiaires.

À la suite de ce repérage, de nouveaux groupes de travail ont réfléchi aux impacts en matière de pratiques professionnelles et concernant les évolutions d'organisation que cela pouvait entraîner. Un modeste échantillon d'utilisateurs a également été consulté.

Le projet s'est soldé par l'identification conjointe des points suivants :

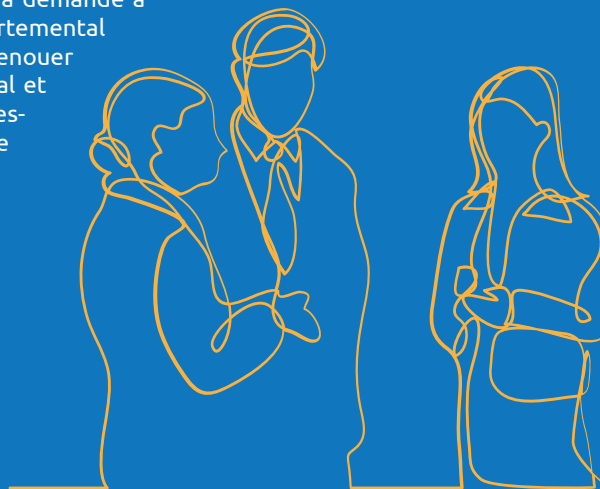
- › Les 10 missions prioritaires du travail social ;
- › Le repositionnement des agents administratifs ;
- › L'attractivité des métiers du social ;
- › Le projet partagé entre les partenaires pour aller vers les populations fragiles et invisibles ;
- › L'usage pertinent de l'informatique au service des professionnels et utile aux usagers.

ACCOMPAGNEMENT : LE DÉPARTEMENT DE LA MEUSE ET L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DU SOCIAL ET DU MÉDICO-SOCIAL

Afin de permettre à des jeunes du département de se former aux métiers du champ social, le département de la Meuse a initié, en coordination avec les employeurs volontaires de son territoire, deux filières de formation (Moniteur-éducateur, Éducateur spécialisé) en recourant à l'apprentissage. Le « conseil de perfectionnement territorialisé » du CFA IRTS de Verdun, rassemblant représentants du département et des autres employeurs, a été réuni le 14 juin pour faire le point avec les formateurs et les apprentis sur la conduite de ces formations.

A cette occasion, le délégué général de l'Odas, parrain de cette première promotion a réalisé une intervention sur le thème « Le département, chef de file de l'action sociale, une fiction juridique? ».

Par ailleurs, le Président du département a demandé à ses services la réalisation d'un plan départemental de prévention de la Meuse. Une voie pour renouer avec des logiques de développement social et redonner ainsi du sens au travail des professionnels. C'est dans cette perspective que le délégué général a travaillé avec les différents responsables de services de la Direction de la prévention et de l'accompagnement sur la transformation de nos rapports sociaux, la notion d'urgence et la place de la prévention précoce au cœur du métier du travail social, et médico-social.





▲ Centre social et maison de service public partenaires au sein du PAST.

III-3. Accompagnement : Le déploiement de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avec un département

L'enjeu central défini par l'exécutif départemental de Guadeloupe visait l'amélioration des réponses apportées aux Guadeloupéens en situation socialement difficile et rencontrant des difficultés d'accès aux droits.

C'est pourquoi, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, le département a souhaité créer un réseau départemental impliquant les acteurs sociaux du territoire dans une approche partagée et la mise en réseau des interventions pour garantir une réelle réponse de proximité dans le cadre d'un maillage des moyens et des compétences.

Depuis 2019, l'Odas accompagne donc le département pour mettre en œuvre l'Accueil Social Universel et Inconditionnel de Proximité (ASUIP) et les référents de parcours. Une démarche dont la durée a été allongée du fait de la crise sanitaire. L'année 2023 s'est centrée sur l'élaboration des conventions de mutualisation.

L'important travail réalisé pour élaborer le contenu des conventions de mutualisation a été enrichi par l'élaboration des projets d'accueil social de territoire (PAST) qui ont permis de mieux connaître les réalités sociales de chacun des six territoires de la Guadeloupe, autour d'un travail coopératif entre les principaux acteurs sociaux du territoire, en particulier les communes avec leurs centres communaux d'action sociale (CCAS). Ainsi les conventions de mutualisation s'appuient sur une analyse préalable de l'accueil social sur les territoires en contribuant à repérer les zones actuelles sans réponse pour mettre en place des actions favorisant mieux l'accès aux droits de tous les habitants.

Au final, pour chacun des territoires et pour le pilotage global de ces dispositifs au niveau départemental, la recherche-action a permis d'élaborer et de co-produire l'ensemble de la boîte à outils permettant l'appropriation et la mise en œuvre des dispositifs par les acteurs engagés dans le processus de mutualisation.

Des points de vigilance ont aussi été repérés pour poursuivre le développement du projet en interne du département :

- La poursuite de l'organisation des instances territoriales opérationnelles et stratégiques ;
- La formation des professionnels sur l'ASUIP et la référence de parcours ;
- La poursuite d'une formation commune de l'encadrement au management ;
- La mise en place d'un système d'information partagé qui a été mis en place récemment par le département, créant ainsi les conditions d'une gestion électronique des documents (GED) partagée entre les acteurs et les institutions contribuant à la performance de l'accueil et de l'accès aux droits pour les habitants.

A l'issue de cette recherche-action, terminée en septembre 2023, le département de Guadeloupe, peut désormais s'appuyer sur une base de référence commune, véritable boîte à outils construite de manière participative avec les professionnels et les partenaires, pour lui permettre de développer l'ASUIP et les référents de parcours sur l'ensemble de ses territoires.



▲ Entretien avec la directrice du CCAS de Basse Terre pour présenter la démarche ASUIP.

IV. LA CITOYENNETÉ

Les différents travaux de l'Odas montrent l'effet délétère du délitement des liens sociaux et donc des solidarités de proximité, qui fragilisent une part croissante de la population. Parce que l'implication dans la vie de la cité constitue un important levier pour favoriser le lien social, l'attention à l'autre et l'entraide, l'utilité et la reconnaissance sociale, qui constituent autant de filets de sécurité, l'Odas s'est engagé de longue date dans la promotion de la fraternité, pour donner à cette valeur de la devise républicaine un contenu concret en s'appuyant sur le développement de la citoyenneté active, que ce soit avec des travaux menés avec des adhérents, avec la promotion de la Journée citoyenne et la coordination de la Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité.

IV-1. Accompagnement : L'engagement d'une commune dans le développement actif de la citoyenneté

En décembre 2021, la commune de Faverges-Seythenex (Haute-Savoie) et l'Odas engageaient une recherche-action sur « l'exercice de la citoyenneté » qui s'est achevée au printemps 2023.

Cette démarche coconstruite et participative mobilisant les élus, les responsables de l'administration municipale et des acteurs locaux (directeurs d'école, responsables associatifs, ...), a permis de partager largement sur l'exercice de la citoyenneté : valeurs et finalités, enjeux, attentes et actions emblématiques, opportunités, freins, lieux.

En s'appuyant sur ces acquis, la commune envisageait de préciser et de mettre en œuvre une stratégie opérationnelle, qui permette d'orienter l'ensemble de l'action municipale sur le développement de la citoyenneté et de le rendre visible et lisible pour les habitants.

IV-2. Accompagnement : La promotion de la Journée citoyenne

En 2023, l'Odas a poursuivi son engagement pour le développement de la Journée citoyenne, avec les objectifs suivants :

- ▶ Favoriser l'essaimage de la Journée citoyenne sur l'ensemble du territoire national dans le respect des principes fondateurs ;
- ▶ Développer le réseau des villes organisatrices de la Journée citoyenne, afin de permettre l'échange d'expériences et de valoriser les élus.

ACCOMPAGNEMENT : DE LA PRÉVENTION PRÉCOCE AU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ AVEC LA VILLE D'ORLY

Sur la prévention précoce et le rôle de l'école, les travaux entre la ville d'Orly et l'Odas avaient permis de préfigurer la recherche-action « soutien éducatif et protection de l'enfance » déployée ensuite dans 7 départements et 5 cités éducatives.

Les constats et préconisations pour Orly avaient été, pour certains d'entre-eux, intégrés dans les orientations du nouveau projet éducatif orlyisien. L'Odas avait d'ailleurs accompagné la réflexion des élus sur ce sujet, à la fin de l'année 2022 et au début de l'année 2023.

Les conséquences de l'affaiblissement des liens sociaux et des repères partagés, notamment éducatifs avaient été constatés. Un constat que fait également l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en s'appuyant sur plusieurs études scientifiques pour faire désormais du développement du lien social un enjeu de santé publique.

C'est dans cette perspective que la ville a sollicitée au quatrième trimestre 2023 l'Odas pour l'animation d'ateliers, réunissant successivement des habitants, des partenaires et enfin des élus pour identifier les priorités du nouveau contrat local de santé d'Orly.

▀▀ *La Journée citoyenne fait partie des journées qu'on n'oublie pas ! C'est une idée folle et géniale à la fois. Elle permet toutes sortes de brassages, social, intergénérationnel, géographique... Solidarité, partage, bonne humeur. La démarche est totalement citoyenne, ni de gauche, ni de droite, ce sont les habitants qui s'approprient leur commune. »*

— Vincent Hagenbach, Maire de Richwiller

▮▮ *Nous sommes associés à cette journée depuis le début. A l'époque le maire était venu nous voir pour nous proposer d'y participer, évidemment nous avons tout de suite répondu oui. Pourquoi ? Parce que nous n'étions pas très connus des habitants et parce que l'idée était de rassembler tout le monde et de montrer que les pensionnaires sont des habitants hillionnais et reconnus comme tels. »*

— *Responsable de la Maison d'accueil spécialisée des Sorbiers à Hillion*

de la communauté d'agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération et Président de l'Odas avait souhaité une présentation sur la grande diversité des Journées citoyennes, grâce à son déploiement sur l'ensemble des territoires de la République.

Une présentation préparée par l'Odas qui a dressé les constats suivants :

- **La grande diversité des ateliers** : embellissement de la commune, valorisation de la culture et de l'histoire locale, développement durable, solidarité ;
- **La mobilisation de tous les acteurs du territoire** : agents communaux, entreprises, associations, établissements scolaires, bailleurs sociaux, les structures pour personnes âgées et/ou pour personnes en situation de handicap, les musées et monuments ;
- **La promotion de l'engagement avec** : les pompiers, la police et la gendarmerie, la Croix-Rouge,
- **L'appui sur** : les instances de démocratie participative ;
- **Les prolongements de la Journée citoyenne** : Collèges et Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

IV-2-1. L'animation du réseau des communes en Journée citoyenne

En 2023, le réseau des communes en Journée citoyenne compte 1525 inscrits. Cependant, de nombreuses communes organisant la Journée citoyenne ne s'inscrivent pas au réseau. On estime donc que plus de 400 000 habitants de près de 2500 communes de France ont participé à cette journée durant laquelle de nombreux habitants et entreprises locales se mobilisent pour le bien commun et le vivre ensemble.

Afin de poursuivre l'essaimage de la Journée citoyenne, l'Odas a poursuivi son travail de plaidoyer auprès de nombreux responsables politiques et administratifs locaux et nationaux et les relations presse (près de 900 articles et reportages, principalement dans la presse locale).

Comme chaque année, la Journée citoyenne était présente au Salon des maires 2023, le 22 novembre, à travers les désormais traditionnelles « Heures citoyennes » organisées sur les stands des partenaires volontaires. Cette année, c'était sur celui du groupe La Poste/ La Banque Postale.

Enfin, la Journée citoyenne a fait l'objet d'une relecture devant les maires du Haut-Rhin, berceau de cette initiative, lors d'une séance plénière de l'association départementale des maires début mars 2023. Son Président, Fabian Jordan, Maire de Berrwiller et concepteur de la Journée citoyenne, Président



IV-2-2. Accompagnement à la mise en œuvre

Les ambassadeurs de la Journée citoyenne assurent non seulement sa promotion en la présentant aux élus de leurs territoires et en participant à des manifestations, mais ils accompagnent également des communes dans la mise en œuvre. Ils sont ainsi intervenus près d'une cinquantaine de fois lors de réunions de présentation auprès des habitants, et lors d'accompagnement auprès d'équipes municipales. Ils ont par ailleurs été régulièrement sollicités au téléphone par des communes intéressées ou souhaitant s'appuyer sur leur expertise.

L'équipe de l'Odas participe également à cet accompagnement, en tenant au niveau national une permanence téléphonique et une boîte mail dédiée. Elle peut ainsi répondre aux questions des organisateurs et potentiels organisateurs de la Journée citoyenne et mettre à leur disposition des outils pour sa mise en œuvre. Elle les met également en relation avec des ambassadeurs et avec des communes de leur région ayant déjà organisé une Journée citoyenne. Ainsi en 2022, les membres de l'équipe ont répondu à plus de 150 sollicitations de communes ou associations.

Pour outiller les communes, associations et collectifs organisateurs de la Journée citoyenne, l'Odas réalise et met à disposition des outils méthodologiques et de communication, conçus en s'appuyant sur les retours d'expérience (supports pour la logistique, courriers types, kit communication, films et documents de présentation, guide, fiches pratiques, fil rouge d'intervention...). En 2023, l'Odas a retravaillé la charte graphique de la Journée citoyenne, avec l'aide de Mulhouse Alsace Agglomération. Tous les documents ont été déclinés en fonction de cette nouvelle charte et leurs contenus mis à jour.

Enfin, 2023 a été l'année de la refonte complète du site journeecitoyenne.fr, principale source d'informations et de ressources pour les communes organisatrices et les futures organisatrices.

IV-3. Accompagnement : La coordination de la Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité

Le 13 mai 2023 avait lieu la deuxième édition de la Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité (JNCF). L'objectif est de permettre, à travers cette initiative, l'extension d'une dynamique en faveur de la citoyenneté et de la fraternité, en s'appuyant sur les Maires et leurs conseillers municipaux.

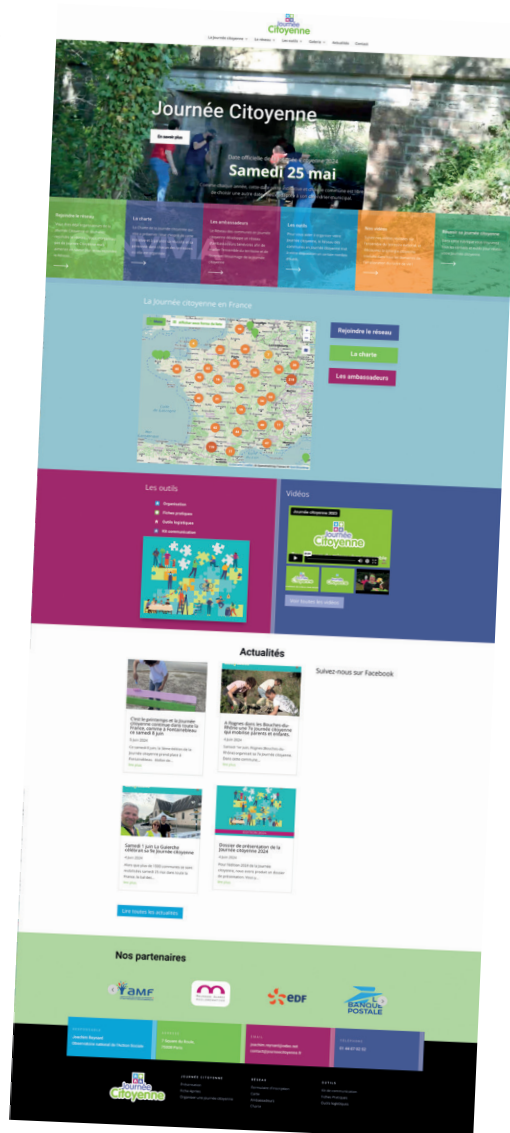
L'organisation de la Journée Nationale Citoyenneté et Fraternité est coordonnée par l'Odas. Sa mise en œuvre repose sur un collectif de 55 partenaires² aux valeurs partagées, réunis par l'Odas en comité de pilotage (associations de maires, associations, fédérations associatives, fondations, entreprises...). Depuis 2021, l'Odas a initié et fait vivre ce collectif. Cette action a été placée sous le haut patronage du président de la République.

Dans le cadre de la coordination de la JNCF l'Odas a mené un travail de plaidoyer et de relations presse avec l'édition d'un dossier de présentation (relayé sur le web et par les partenaires), la diffusion de communiqués de presse et la présentation de la JNCF au cours de différents événements.



L'Odas a par ailleurs continué son travail d'accompagnement à la mise en œuvre avec l'animation du site internet jncf.fr, la rédaction de fiches pratiques, l'édition d'un dossier partenaires pour permettre aux organisations du collectif de promouvoir la JNCF, le kit communication à destination des organisations engagées dans la JNCF ainsi que des partenaires du collectif...

2. AMF, AMRF, APVF, Intercommunalités de France, Villes de France, Ville et Banlieue. ADMR, ANDASS, Citizen 4 Science, Collectif Journée citoyenne, Croix rouge française, Empreintes Citoyennes, Fédération nationale des Sapeurs-Pompiers, FEHAP, FNADEPA, FNADEPAPE, Fédération des Centres Sociaux de France, Fondation de l'Islam de France, Fraternité Générale, Gestes Propres, Groupe SOS, Initiative Vie, Kawaa, La Cloche, La Fabrique du Nous, Labo de la Fraternité, Ligue de l'enseignement, Le Mouvement des Régies, Les Petites Cantines, Mutualité Française, Nexem, Odas, Outil en main, Pacte Civique, Petits Frères des Pauvres, RENESS, Société Philanthropique, Territoires Solidaires d'Avenir, UNADEL, UNAF, UNAPEI, UNIOPSS, Unis Cités, Voisins solidaires Batigère, Berger-Levrault, Consult Vox, Crédit coopératif, Edenred, La Banque Postale, La Suite andCo, Le Jas, Nouvelle Cité, Transdev.





CLARIFIER les évolutions sociales
ADAPTER l'action publique



Odas
7 square du Roule
75008 Paris
01.44.07.02.52
secretariat@odas.net

www.odas.net